



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Encore un article d'ecclésiologie

Après avoir dit que l'Église universelle ne s'identifie pas avec l'Église romaine, qu'il existe «...une grande Église conçue par Dieu, supérieure aux réalisations empiriques», que «le nouveau centre unifiant c'est l'Eucharistie», maintenant le Card. Ratzinger enseigne que «l'Église est intérieure», qu'on passe de l'Église comme corps mystique à «l'ecclésiologie eucharistique de Lubac» pour aboutir à «l'ecclésiologie de communion de la théologie allemande»

Le Card. Ratzinger continue à détruire la doctrine sur l'Église catholique... et il invente ... «une grande Église conçue par Dieu»

Pour le Cardinal le fondement de l'Église n'est plus dans la Foi catholique enseignée depuis 2000 an par le magistère romain des papes; ce n'est plus le «*tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église.*» Dans le but d'unir les religions (orthodoxes et anglicans), il déclare que le nouveau centre unifiant c'est l'Eucharistie. Il avait déjà dit dans *Dominus Jesus*, n° 17 : «*Les Églises qui ont la succession apostolique et l'eucharistie valide sont de véritables Églises particulières*»

1) Le Card. Ratzinger continue de changer la doctrine sur l'Église. Déjà l'an dernier il avait publié un article de **deux pages et demie** dans l'Oss. Rom. du 4.3.2000, où il se défendait du soupçon que : «*l'unique Église universelle soit tacitement identifiée avec l'Église romaine, de facto avec le Pape et la Curie... Dans ce texte l'identification de l'Église universelle avec le Pape et la Curie est d'abord présentée comme une hypothèse, comme un danger, mais ensuite elle semble de fait être imputée à la Lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi*»

Dans le même article il expliquait que Le «*subsistit*» de *Lumen Gentium* ne doit être entendu ni dans le sens progressiste (égalitarisme total avec les églises protestantes) ni selon la doctrine traditionnelle : «*le Concile*

prend ses distances... d'avec Pie XII (Mystici Corporis) qui avait dit : l'Église catholique "est" (est) l'unique Corps mystique du Christ. Dans la différence entre le "subsistit" et l'"est" de Pie XII se cache tout le problème œcuménique.»

Et aussi : Elle «*ne doit pas être identifiée avec l'Église Universelle*», [il semblerait donc que l'Église Universelle soit plus grande que l'Église romaine] : «*Cette priorité ontologique de l'Église Universelle, unique Église, unique corps, unique épouse, par rapport aux réalisations empiriques [sic], me paraît si évidente qu'il m'est difficile d'en comprendre les objections. Elles ne me paraissent en fait possibles que si on ne veut pas ou ne parvient plus à voir la grande Église conçue par Dieu...*»

Pour mieux détruire la doctrine, il se crée une “virginité” en attaquant sur la gauche quelque moderniste excessif et en accordant sur la droite la messe de St Pie V. Mais son livre “*Le nouveau peuple de Dieu*” dévoile son plan moderniste contre l'unité de l'Église en affirmant que dans «*l'Église du futur*», il ne doit pas y avoir : «*le droit ecclésiastique unitaire, la liturgie unitaire, l'assignation unitaire des sièges épiscopaux par la centrale romaine... ni une administration unitaire... L'unité avec Rome... pourrait être tout aussi impalpable que dans l'Église ancienne*» (*Il nuovo popolo di Dio*, pp. 155-156). Ainsi le Cardinal parvient à “subtiliser” l'Église romaine.

Le 17 septembre 2001, toujours dans L'Oss. Rom., le Cardinal continue de perfectionner son ecclésiologie et déclare que le but de la nouvelle ecclésiologie c'est l'œcuménisme.

Il est désormais clair que **la mission du Card. Ratzinger** à l'intérieur de l'Église catholique est de **changer l'ecclésiologie**; c'est la véritable Révolution protestante faite à l'intérieur de l'Église.

2) Voilà ce qu'il ajoute encore à la Révolution anti-ecclésiastique dans un autre article **d'une page et demie** paru dans L'Oss. Rom. du 17.9.2001 :

«*Tout de suite après la première guerre mondiale, Romano Guardini lança la formule “l'Église se réveille dans les âmes”. Le fruit de ce réveil a été le Concile Vatican II... Pour pouvoir comprendre Vatican II il est nécessaire de jeter un regard sur les années 1920-1960... et de découvrir... les grandes lignes et les tendances qui ont convergé dans le Concile... La doctrine conciliaire de l'Église.*»

«I. – L'Église comme corps du Christ

1) L'image du corps mystique...

«*...l'Église était finalement reconnue et expérimentée comme quelque chose d'intérieur, qui n'est pas devant nous comme une quelconque institution, mais qui vit en nous-mêmes.*

Si jusque-là l'Église était perçue surtout comme une structure et une organisation, on prit enfin conscience que l'Église c'est nous-mêmes... elle est... quelque chose de vital, qui nous saisit de l'intérieur... une réalité vivante... elle se développe comme toutes les réalités vivantes, changeantes... pourtant elle est... [sic] toujours la même...

Jusqu'à la première guerre mondiale, l'Église catholique était vue comme une chose fossilisée, qui s'opposait tenacement aux conquêtes du monde moderne. Dans la théologie, la question de la Primauté était placée tellement au premier plan qu'elle faisait voir l'Égli-

Pie XI *Quas Primas* 11.12.1925

«Il est de toute évidence que le **nom et la puissance de roi**, au sens propre du mot, doivent être attribués au Christ dans son humanité. C'est un **dogme de foi catholique** que le Christ... (a) un pouvoir législatif... judiciaire... exécutif... sur tous les hommes... les États...

...C'est à Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi. **La peste de notre époque, c'est le laïcisme**, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles.

Comme vous le savez, Vénérables Frères, ce fléau n'est pas arrivé à la maturité en un jour; depuis longtemps, il couvait au sein des États. **On commença, en effet, par nier la souveraineté du Christ sur toutes les nations**; on refusa à l'Église le droit — conséquence du droit même du Christ — d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de gouverner les peuples, en vue de leur béatitude éternelle. **Puis, peu à peu, on assimila la religion du Christ aux fausses religions** et sans la moindre honte, **on la plaça au même niveau**. On la soumit, ensuite, à l'autorité civile et on la livra pour ainsi dire au bon plaisir des princes et des gouvernants...»

Saint Pie X *Vehementer*

«...Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur.

Basée en effet sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu; car le Créateur de l'homme est aussi le Fondateur des sociétés humaines, et il les conserve dans l'existence comme il nous y soutient. Nous lui devons donc non seulement un culte privé, mais un culte public et social pour l'honorer...»

se essentiellement comme une institution organisée de façon centralisatrice, que l'on défendait avec force, mais face à laquelle on se plaçait, en quelque sorte, seulement de l'extérieur. Maintenant il devenait à nouveau clair que l'Église c'est quelque chose de plus, que c'est nous tous qui la faisons progresser dans la foi de manière vitale, comme elle-même nous porte. C'est maintenant clair qu'elle vit une croissance organique à travers les siècles qui continue encore aujourd'hui.

...Le Christ est présent dans les cœurs; c'est de là qu'Il forme son Église... le texte fondamental sur l'Église commence justement avec les paroles de Lumen Gentium... **L'Église grandit de l'intérieur vers l'extérieur et non l'inverse...** [donc ce n'est pas quelque chose d'objectif qui vient du dehors]. Ce qui construit l'Église ce sont la prière et la communion aux sacrements... **L'Église grandit de l'intérieur...** Ce caractère communautaire de l'Église signifie encore nécessairement son caractère de "nous" : elle n'est pas en un lieu déterminé, c'est nous qui la construisons... **L'Église en effet, répétons-le, "n'est pas en un lieu déterminé", elle n'est pas quelqu'un d'autre; c'est nous qui la construisons. Ces idées ont mûri jusqu'à parvenir directement au Concile... l'idée de développement...**

Pour le grand cardinal anglais Newman l'idée de développement fut le véritable pont pour sa conversion au catholicisme. Je crois en effet que **l'idée de développement fait partie du nombre des concepts fondamentaux du catholicisme...**

A Vatican II revient le mérite d'avoir, **pour la première fois, formulé solennellement cette idée dans un document magistériel...** Il y a cette continuité vivante...»

2.) Ecclésiologie eucharistique

«Maintenant nous devons revenir aux développements pré-conciliaires. **La première phase de la redécouverte intérieure de l'Église s'était assemblée, comme nous l'avons dit, autour du concept de Corps Mystique du Christ...** Des recherches ultérieures ont conduit à une nouvelle prise de conscience. Surtout le grand théologien français **Henri de Lubac**, dans une œuvre grandiose de grande érudition, **a mis en lumière que le terme "corpus mysticum" indique à l'origine la sainte eucharistie...**

Ce fut le début d'une ecclésiologie eucharistique. Qu'entend-on par ecclésiologie eucharistique ? Je vais essayer de me référer brièvement à certains points fondamentaux. Le premier est que **la Dernière Cène de Jésus devient ainsi comme le véritable acte fondateur de l'Église...** Lorsque j'affirme que la Dernière Cène, c'est le début de l'Église, en réalité, je dis la même chose, même si c'est d'un autre point de vue.

Cette formule, en effet, signifie aussi que l'eucharistie **unit des hommes entre eux, et non seulement entre eux, mais avec le Christ; et de cette façon Il les rend Église. Simultanément, par le fait même, est donnée la constitution fondamentale de l'Église : l'Église vit en communauté eucharistique. Sa messe, c'est sa consti-**

Le bonheur oui, le jansénisme non

«Si quelqu'un affirme ingénument qu'il va à la recherche du bonheur, il passe pour naïf ou gâteux, sinon carrément pour un monstre ou un imbécile, et l'opinion publique l'exclut de la communauté. A l'extrême opposé de notre fureur de plaisir, pèse encore sur nous la dure hérédité d'une morale négative, faite d'interdits, remplie d'inhibitions, hérissée de choses à ne pas faire : **c'est la morale que le jansénisme a laissée en héritage à l'Europe.** Elle est devenue complètement étrangère à la plénitude positive d'être que comporte le bonheur et qu'un saint Thomas, pour donner un exemple, assigne encore à l'homme comme sa fin. Et Kant de recommander une attitude hostile envers le bonheur, le reléguant parmi les désirs pathologiques et suspects de l'homme. La recherche du bonheur, pour Kant, est tout à fait immorale et ni la morale bourgeoise ni la morale marxiste ne se sont débarrassées de ce bagage d'inhibitions.

Les deux préceptes «*tu ne voleras pas*» de la première et «*tu ne possèderas rien en propre*» de la seconde, ne sont, c'est clair, rien d'autre que des préceptes de défiance qui n'opposent au mal que des négations. Nous avons fini par ne plus savoir que le mal ne peut être vaincu que par le bien, et le malheur par le bonheur. En ignorant **la valeur positive de la vraie morale**, la société moderne **permet tout**; ayant formé sa propre morale sur la négation, **elle interdit tout.** Elle mélange inextricablement le laxisme le plus épouvantable avec les plus lourdes obligations légales; une géométrie juridique et administrative étouffante coïncide avec le chaos dans les mœurs.

La société actuelle méprise le bonheur ... il suffit de jeter un coup d'œil à la littérature contemporaine...

Flaubert confessait déjà que le bonheur "est une imposture dont la recherche est la cause de tous les malheurs de la vie."

...En dépit du tourbillon de plaisirs par lequel l'humanité contemporaine s'étourdit, le tragique, l'angoisse, l'absurde ont envahi la littérature qui lui sert de miroir, et la psychologie s'applique à explorer les échecs.

Considéré individuellement, l'homme d'aujourd'hui se regarde lui-même en secret comme un être manqué, marqué congénitalement par une sorte d'incapacité à devenir ce qu'il est : un homme. Notre siècle est celui des "mécontents"... mais surtout [mécontent] de lui-même et de sa destinée d'homme...»

Extrait de *L'homme contre lui-même*, de Marcel De Corte

tution, puisqu'elle est, dans son essence, messe, service de Dieu et donc service aux hommes, service de la transformation du monde.

La messe c'est sa forme... Dans chaque célébration eucharistique, le Seigneur est réellement présent. En effet il est ressuscité et ne meurt plus; **on ne peut même plus le diviser** en parties. Il se donne toujours tout entier et indivisible.

“...dans le nouveau peuple convoqué par Dieu... dans ces communautés... le Christ est présent, et par sa force l'Église, une, sainte, catholique et apostolique est unifiée” (L.G. 26). Ceci signifie : que de la formulation de l'ecclésiologie eucharistique découle l'ecclésiologie des Églises locales [aussi non catholiques]; ce qui est typique de Vatican II et qui constitue le fondement antérieur, sacramentel de la doctrine de la collégialité...» [Si l'Église n'est pas hiérarchique : “Tu es Petrus...” elle sera démocratique].

«L'idée d'ecclésiologie eucharistique avait en effet été exprimée pour la première fois dans la théologie orthodoxe par des théologiens russes en exil, et opposée au prétendu centralisme romain...» [Merci !]

«Le Christ est partout entier. C'est la première chose très importante formulée par le Concile en union avec les frères orthodoxes. Mais Il est aussi partout un seul, je puis donc avoir l'unique Seigneur dans l'unité qu'Il est lui-même, dans l'unité avec les autres qui sont eux aussi son corps...»

Il fait progresser une ecclésiologie pour laquelle le fait d'être catholique... ce n'est pas un élément extérieur de genre organisationnel, mais une grâce qui vient de l'intérieur...»

II. L'Église comme peuple de Dieu

«Le premier mouvement d'enthousiasme de la découverte de l'idée de Corps du Christ passé, on parvint peu à peu à des approfondissements et **corrections...**»

La première correction nous l'avons déjà vue : elle se trouve surtout dans les travaux d'Henri de Lubac, qui concrétise l'idée de Corps du Christ dans le sens de l'ecclésiologie eucharistique...

L'autre forme de correction vit le jour à la fin des années trente en Allemagne... Ils proposèrent donc le concept, tiré surtout de l'ancien testament, de “peuple

Deux avis autorisés sur les Italiens...

Le Card. Ratzinger interviewé par Messori dans *Entretien sur la foi* :

«Je lui avais donc demandé si (ayant été archevêque de Munich et étant Cardinal Préfet à Rome, et pouvant donc faire la comparaison) il aurait préféré une Église ayant son centre non en Italie, mais en Allemagne.

«**Quel malheur !** dit-il en riant, nous aurions une Église **trop organisée**. Pensez que de mon seul archevêché dépendaient 400 personnes, entre les fonctionnaires et les employés, tous régulièrement salariés...»

Mieux vaut donc Rome, malgré tout, que les structures rigides, l'hyper-organisation qui séduisent tant les hommes du Nord ?

«Oui, **mieux vaut l'esprit italien** qui, en n'organisant point trop, **laisse de la latitude à la personnalité de chacun, aux initiatives individuelles**, aux idées originales qui – je le disais à propos de la structure de certaines Conférences épiscopales – sont indispensables à l'Église. Tous les saints ont été des hommes d'imagination et non pas les fonctionnaires d'un appareil administratif. Ils ont été des personnages peut-être “bizarres” en apparence, et **pourtant profondément obéissants**, et, en même temps, des hommes de grande originalité, **faisant preuve d'indépendance personnelle**. Et l'Église, je ne me lasse pas de le répéter, a davantage besoin de saints que de fonctionnaires. Et puis, j'aime ce côté humain des Latins qui laisse toujours place à la personne concrète, dans le cadre tout de même nécessaire des lois et des codes. La loi est faite pour l'homme, et non pas l'homme pour la loi : la structure a ses exigences, mais elle ne doit pas étouffer les personnes.»

Cossiga, ex président de la République Italienne, à la question posée par un journaliste de télévision :

«est-il difficile de gouverner les Italiens ?» répond : «non, ce n'est pas difficile, c'est inutile.»

Remarque : «On peut tirer des leçons de ses adversaires aussi» (Pie XII, 7.9.1947).

de Dieu” comme étant une définition plus large de l’Église...

On se demande si l’image de corps mystique n’était pas trop étroite comme point de départ pour définir les multiples formes d’appartenance à l’Église [sic] qui existent désormais dans l’enchevêtrement de l’histoire humaine. L’image du corps offre, pour le problème de l’appartenance, seulement la forme de représentation de “membre”. Membre, on l’est ou on ne l’est pas, il n’y a pas de demi-mesure. Mais – on se demande – le point de départ de l’image n’est-il pas justement un peu trop étroit, puisqu’il y a de toute évidence des degrés intermédiaires ? On considéra donc que le concept “peuple de Dieu” de ce point de vue, était plus large et plus mobile.

La constitution ecclésiale l’a assumé précisément avec cette tâche, lorsqu’il décrit le rapport des chrétiens non catholiques envers l’Église catholique par le terme de “liaison” et celui des nons chrétiens avec le terme “d’ordination”, et dans les deux cas on s’appuie sur l’idée de peuple de Dieu (nn. 15 et 16).

Nous pouvons ainsi dire que le concept de “peuple de Dieu” a été introduit dans le Concile surtout comme un pont œcuménique.

...l’Église n’est pas identique au Christ, mais elle lui fait face.

...Nous touchons ici à un troisième aspect, qui joue en faveur de l’idée de peuple de Dieu. L’exégète évangélique Ernst Käsemann, en 1939, avait nommé sa monographie sur la Lettre aux Hébreux “Le peuple de Dieu pèlerin”. Ce titre devint, dans le milieu des débats conciliaires, un véritable slogan puisqu’il faisait résonner quelque chose qui, au cours du débat sur la constitution de l’Église était devenu de plus en plus concis : l’Église n’a pas encore atteint son but. [Il veut dire par là, que l’Église ne s’est pas encore réalisée pleinement : sic] Sa véritable espérance est encore devant elle.

...de cette façon, on put exprimer l’unité de l’histoire du salut, qui englobe Israël et l’Église sur la voie de son pèlerinage. On put ainsi exprimer l’historicité de l’Église, qui est en marche et qui sera complètement elle-même seulement lorsque les voies du temps auront été parcourues et aboutiront dans les mains de Dieu...» [On comprends alors que la “grande Église conçue par Dieu”, est supérieure aux réalisations empiriques de l’histoire] (O.R., 4.3.2000).

«...tous sont des pèlerins de l’unique communion du peuple de Dieu pèlerin...

...ici le caractère historique de l’Église devient clair; l’unité de l’histoire de Dieu avec les hommes, l’unité interne du peuple de Dieu qui dépasse les frontières des états de vie sacramentels, la dynamique eschatologique, l’aspect provisoire et fragmentaire de l’Église, ayant toujours besoin de renouveau, et enfin aussi la dimension œcuménique c’est-à-dire les diverses manières dans lesquelles “liaison” et “ordination” dans l’Église sont possibles et réelles, même au-delà des confins de l’Église catholique.

...Ainsi la discussion est ramenée au point essentiel : l’Église n’existe pas par elle-même...»

III. L’ecclésiologie de communion

«On peut certainement affirmer qu’à partir du synode extraordinaire de 1985, qui devait faire un sorte de bilan de vingt années postconciliaires, une nouvelle tentative est en train de se répandre; celle de résumer l’ensemble de l’ecclésiologie conciliaire en un concept de base : l’ecclésiologie de communion.

“...Puisqu’il n’y a qu’un seul pain, nous, tout en étant nombreux, nous sommes un seul corps...” (1 Cor 10, 16, s.). L’ecclésiologie de communion est intimement une ecclésiologie eucharistique. Elle se place ainsi assez près de l’ecclésiologie eucharistique développée par des théologiens orthodoxes de manière convaincante au cours de ce siècle...» [Le Card. Ratzinger dans cet article, répète ici la thèse déjà exprimée le 4.3.2000]. «Cette prééminence ontologique de l’Église universelle, de l’unique Église et de l’unique corps, de l’unique Épouse, par rapport aux réalisations empiriques concrètes des Églises particulières, me paraît si évidente qu’il m’est difficile d’en comprendre les objections. Elles ne me paraissent en fait possibles que si on ne veut pas ou ne parvient plus à voir la grande Église conçue par Dieu...» [ou : la grande église conçue par... le Card. Ratzinger ?].

«...Tout ceci est repris en synthèse dans le dernier chapitre de la Constitution sur l’Église, qui traite de la Mère du Seigneur.

La question de savoir si on ne devait pas lui dédier un texte propre fut, comme cela est notoire, largement débattue. Je pense que de toute façon c’est une bonne chose d’avoir introduit l’élément marial directement dans la doctrine de l’Église» [cf. La Révolution anti-Mariale, N° 8, D.R.É.]

«Ceux qui savent exactement à quel moment il faut désobeir sont peu nombreux et plutôt maltraités en ce monde... mais ce sont de grands bienfaiteurs de l’humanité» (Padre Castellani, l’Œuvre “Su Majestad Dulcinea” p. 82). [Mgr Lefebvre était de ce nombre]

[Conclusion

Attendons pour voir si de nouveaux “ralliés” vont sortir de l'Église Romaine pour entrer dans “*la grande Église conçue par*”... le Card. Ratzinger. (voir bul. n. 104, pp. 1 à 3).

Comme toujours, S.E. Mgr M. Lefebvre, l'homme suscité par Dieu dans cette crise de l'Église, le prélat prophétisé par *Notre Dame de Buon Successo* il y a 3 siècles, avait aussi prévu cette hypothèse lors de sa rencontre avec le Card. Ratzinger, le 14 juillet 1987. Voici en résumé ce qu'il lui répondit :

«...Éminence, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, **même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962**, et si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité comme nous le faisons maintenant, **nous ne pourrions pas collaborer, c'est impossible**, parce que nous travaillons en direction diamétralement opposée : **vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de**

la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation; nous ne pourrions donc pas nous entendre. Pour nous, N.S.J.C, c'est tout ! C'est notre vie; l'Église, c'est N.S.J.C., c'est Son Épouse Mystique; le prêtre, c'est un autre Christ, sa messe, c'est le sacrifice de Jésus-Christ et le triomphe de Jésus-Christ par la croix. Dans nos séminaires on apprend à aimer le Christ et on est tout tendu vers le Règne de N.S.J.C. Voilà ce que nous sommes, et vous, vous faites le contraire. Vous venez de me dire que la société ne doit pas être chrétienne, qu'elle ne peut pas être chrétienne, que c'est contre sa nature.

Vous avez essayé de me prouver que N.S.J.C ne peut pas et ne doit pas régner dans les sociétés. Vous avez voulu me prouver que la conscience humaine est libre vis-à-vis de N.S.J.C, qu'il faut lui laisser la liberté et un espace social autonome, comme vous dites : c'est la déchristianisation.

Eh bien ! nous, nous sommes pour la christianisation; nous ne pouvons pas nous entendre.» (Retraite sacerdotale, septembre 1987).

Prélèvement d'organes, transplantations

Mort cérébrale ou mort réelle ?

Nous donnons ici quelques extraits d'un remarquable article de don Giuseppe Rottoli, paru dans la revue italienne “*La Tradizione cattolica*”

Le prélèvement d'organes et l'ambiguïté de Jean-Paul II

«Jean-Paul II, le 29 août 2000 a participé, à Rome, au Congrès international de la société des greffes et a prononcé un discours à cette occasion. La presse et les media en ont profité pour exalter son discours en faveur de la “science”.

Est-ce vraiment ainsi ? La vérité est que le texte contient des phrases contradictoires qui pourraient convenir aussi bien aux partisans des greffes qu'à ceux qui leur sont opposés. En effet, le Souverain Pontife a affirmé que : «*Les organes vitaux et uniques ne peuvent être prélevés que ex cadavere, c'est-à-dire d'un individu certainement mort.... Se comporter dif-*

féremment reviendrait à causer intentionnellement la mort du donneur en prélevant ses organes.» Il a aussi rappelé que la mort est la séparation de l'âme et du corps et que : «*La mort de la personne, entendue en ce sens radical, est un événement qui ne peut être directement caractérisé par aucune technique scientifique ou méthode empirique.»*

Jusqu'ici nous n'avons rien à redire, mais si nous continuons la lecture de ce discours, nous trouvons des contradictions et imprécisions scientifiques qui nous laissent entrevoir la trop grande confiance que le Pape accorde aux hommes de science actuels. Nous lisons en effet : «*Il est bien établi que depuis un certain temps, différentes motivations scientifiques pour la constatation de la mort ont déplacé l'accent des signes traditionnels cardio-respiratoires aux critères*

prétendus “neurologiques”, ce qui revient à dire à la constatation selon des paramètres bien définis et partagés par la communauté scientifique internationale, de l’arrêt total et irréversible de toute activité encéphalique (cerveau, cervelet et tronc encéphalique) en tant que signes de la capacité perdue d’intégration de l’organisme individuel en tant que tel. Face aux paramètres actuels de constatation de la mort, soit qu’on se réfère aux signes encéphaliques, soit qu’on fasse recours aux signes cardio-respiratoires, plus traditionnels, l’Église ne fait pas d’option scientifique... Dans cette perspective, on peut affirmer que le critère récent susmentionné de constat de décès, c’est-à-dire l’arrêt total et irréversible de toute activité encéphalique, s’il est appliqué scrupuleusement, n’apparaît pas contraire aux éléments essentiels d’une conception anthropologique correcte.»

La réalité

Avant tout, il n’est pas vrai que la communauté scientifique internationale soit unanimement favorable au critère neurologique actuel qui est exprimé par le terme de “mort cérébrale”. En fait ce concept récent a été introduit pour pouvoir effectuer des prélèvements d’organes sur des personnes en coma cérébral, cependant, comme nous le citerons, beaucoup de scientifiques et de professeurs ont publié leurs recherches et leurs résultats dans des revues scientifiques de médecine qui font autorité, et ont exprimé leur désapprobation au sujet du concept de “mort cérébrale”, parce qu’il ne coïncide pas avec l’arrêt total et irréversible de toute activité cérébrale, de ce fait, la mort n’est pas scientifiquement prouvée.

En outre le Pape dit que les prélèvements d’organes doivent être effectués sur des cadavres; or sur de vrais défunts ne peuvent être prélevés que quelques tissus comme la cornée, alors que les organes vivants comme le cœur, les poumons, le foie, les reins etc., pour être transplantés doivent être pris chez des personnes déclarées en “mort cérébrale” qui respirent encore (même si la respiration est artificielle), qui ont le cœur qui bat, dont le sang circule, qui sont chaudes et roses, dont les membres peuvent bouger par stimulation douloureuse, et si ce sont des femmes, peuvent conduire à terme une grossesse donnant naissance à un enfant vivant et sain etc. ... Il est évident que de telles personnes ne sont point des cadavres.

Histoire de la nouvelle terminologie

...on est passé de la définition traditionnelle de la mort, entendue comme l’arrêt des fonctions circulatoires et respiratoires, à celle de “mort cérébrale” comprise comme cessation de toutes les fonctions du cerveau...

...il a été constitué une Commission “ad hoc” de la Harvard School de Boston, chargée de définir la mort en termes neurologiques pour éviter des accusations légales et morales aux équipes de transplantation.

En 1969 la Commission de Harvard publiait son rapport dans le *Journal of the American Associations* (J.A.M.A.) dans lequel elle n’expliquait pas pourquoi le coma était assimilable à la mort, mais elle affirmait simplement que «**il convient de définir le coma irréversible comme mort, pour des motifs pratiques.**» (Libérer des lits d’hôpitaux, soulager le poids social de patients en état végétatif, repérer des organes à transplanter...).

Toutefois en 1992, deux scientifiques américains, toujours de la Harvard School, le Dr Robert D. Truog et le Dr James C. Fackler, publièrent un autre rapport au titre significatif “*Rethinking brain death*” (Révision de la mort cérébrale).

...La conclusion de cette étude démontre qu’il n’existe pas de moyens aptes à démontrer l’arrêt irréversible de toutes les fonctions de l’encéphale, donc ni l’électro-encéphalogramme (EEG) lui-même ni d’autres tests ne sont capables de prouver l’arrêt irréversible de toute activité encéphalique. Il faut remarquer, d’autre part, que sur le plan mondial, il y a désaccord entre les scientifiques et les cliniciens sur les critères et les preuves à adopter pour déclarer la soi-disant “mort cérébrale”...

En Italie, la loi 578/93, qui répète la définition d’Harvard de 1969, dit que «*la mort s’identifie avec l’arrêt irréversible de toutes les fonctions du cerveau*», et prévoit quatre catégories d’examens pour pouvoir déclarer une personne morte cérébralement. Elle requiert simultanément l’absence de la conscience, de la respiration spontanée, des réflexes et des réactions encéphalographiques. Pour ce dernier examen on utilise l’EEG... La loi italienne dit que pour une activité électrique au-dessus de 2 microvolts il y a vie, tandis que pour une activité moindre, c’est la mort... c’est un seuil arbitraire qui ne correspond pas au zéro absolu. C’est une convention pour dire qu’une personne est morte.

Scientifiquement c'est inexact; en effet déjà en son temps le prof. Bergamini (1) écrivait : «*Un tracé électro-encéphalographique peut être normal même s'il est plat, c'est-à-dire sans rythme, par ex. des sujets adultes anxieux ou des nouveau-nés peuvent avoir un tracé plat qui, en soi, ne peut être défini comme pathologique.*» (La science ne sait pas pourquoi dans ces cas-là l'EEG est plat; d'autres signes sont nécessaires pour déterminer un état pathologique).

En outre il n'existe pas de critères valables pour établir que d'autres parties importantes du cerveau, comme le cervelet, les noyaux centraux ou le thalamus, ont cessé irréversiblement de fonctionner...

Toujours dans le rapport d'Harvard de 1992 nous lisons : «*...Un compte-rendu des dossiers d'anesthésie de dix donneurs d'organes, en état de mort cérébrale, a révélé une réponse hémodynamique claire à l'incision chirurgicale au moment du prélèvement de l'organe chez le patient, avec une augmentation moyenne de la pression systolique égale à 31 mm Hg et de la fréquence cardiaque égale à 23 battements minute.*»

Les scientifiques anglais Evans et Hill ont examiné les dossiers cliniques des données publiées par Wetzel de donneurs d'organes récents "cérébralement morts". Voici comment réagit un donneur de 33 ans. Avant d'entrer en salle d'opération ce patient ne fut pas traité avec des hypertensifs, puis une fois dans la salle il fut "curarisé" pour éviter que le corps bouge et empêche l'incision. Avant l'intervention les battements du cœur étaient de 90/min. avec une tension de 90/50 mmHg. Quelques secondes après l'incision... ses battements sont montés à 104/min. et la tension à 120/70 (s'il s'était agi d'un cadavre ces valeurs n'auraient pas dû augmenter); 3 minutes après le début de l'intervention, les battements étaient montés à 118/min et la pression à 150/75. Après 11 min. on administra l'anesthésie, la pression (tension) chuta et on retrouva les valeurs anté-opératoires...

Ces preuves continuent à jeter des doutes graves sur la certitude du diagnostic de mort en présence d'un cœur qui bat et laissent ouverte la question de savoir quand s'arrête définitivement chaque fonction du cerveau après l'arrêt de la circulation.

Les possibilités thérapeutiques

Au préalable, il convient de démystifier le faux dogme que les patients en état de "mort cérébrale" sont toujours et absolument incurables et que tous doivent nécessairement subir un arrêt cardiaque imminent.

La thérapie de l'hypothermie cérébrale contrôlée

D'excellents résultats ont été obtenus avec l'**hypothermie cérébrale contrôlée**, méthode appliquée par une équipe de chercheurs japonais sous la conduite de N. Hayashi (le Japon a toujours refusé d'admettre la thèse occidentale de la mort cérébrale). Ils ont traité par l'hypothermie cérébrale contrôlée (c'est le maintien d'une pression endocrinienne appropriée) 20 cas d'hématome subdural aigu associé à un dommage cérébral, et 12 cas d'ischémie cérébrale globale provoquée par un arrêt cardiaque de 30 à 47 minutes. Tous les patients étaient dans un coma des plus profonds... eh bien, 14 des 20 patients du premier groupe ont repris une vie normale, et 6 des 12 du deuxième groupe également, et tous sauf un avec un rétablissement complet des capacités de communication.

Exemples frappants

Certains cas que l'on a pu lire dans la presse démontrent de façon éclatante que, à plusieurs reprises, des patients devant subir des prélèvements d'organes et sur qui cela n'a pas été fait, ont repris une vie normale. Nous citerons seulement deux cas :

Martin Banach, (2) un jeune allemand de 18 ans était en vacance à Ischia en 1996... Il loua une moto et fut renversé par une voiture. Conduit à l'hôpital sans connaissance il fut déclaré donneur d'organes. L'hôpital appela les parents en leur déclarant qu'il n'y avait plus rien à faire pour leur fils et en leur demandant la permission de prélever ses organes. Les parents s'y opposèrent... ils arrivèrent précipitamment en avion mais on ne leur permit pas de le voir... et après trois jours d'âpres luttes ils parvinrent à faire venir une doctoresse allemande très énergique qui, après deux heures de discussion avec le personnel de l'hôpital, put introduire les parents derrière la porte d'acier; elle leur dit de lui parler et il réagit aux paroles et aux caresses de la maman par un mouvement de paupières... Ils purent le rapatrier et aujourd'hui il a repris une vie tout à fait normale...

Le journal italien "*Il Resto del Carlino*" du 12.9.1999, rapporte qu'un jeune homme, **Luca Sarra**, déclaré mort et préparé pour un prélèvement d'organe, se réveille et demande une cigarette... Le journaliste commente : «*Ils prétendaient qu'il était cérébralement mort.*»

Conclusion

La nouvelle définition de “mort cérébrale” introduite pour éviter les conséquences légales et morales de prélèvement d’organes vitaux chez les mourants avant qu’ils ne soient morts, se base sur le concept que la mort de l’homme coïncide avec la mort de son cerveau. Cette équivalence et le prétexte d’identifier la mort d’une partie du corps avec le tout sont absolument arbitraires et ne trouvent aucune justification scientifique véritable.

En synthèse, la mort cérébrale n’est pas la mort.

Afin que les organes vitaux soient aptes à la transplantation, ils doivent être prélevés sur des êtres vivants. En outre, les personnes condamnées à mort, par la déclaration de “mort cérébrale” ne sont pas “vraiment” mortes, mais, au contraire, sont certainement vivantes... et prélever leurs organes signifie violer le cinquième commandement du décalogue : «*tu ne tueras pas*» (Deut. 5, 17).

1) Ugo Tozzini, *Mors tua vita mea*, éd. Grafite, p. 16

2) *Neue Revue Exklusif*, “*L’altra Voce*”, mai-juin 1997, traduit par la “*Lega nazionale contro la predazione di organi e la morte a cuore battente*” (Ligue nationale contre la prédation d’organes et la mort à cœur battant).

LA VIOLENCE

Dialogue socratique sur le mode plaisant

Polemos : Et moi je te dis que tout n'est que violence sur la terre.

Irenos : Et moi que toute violence est condamnable par le seul fait qu'elle est violence.

Socrate : Il semble, chers amis, que déjà la violence est dans les mots que vous employez et que Eris qui ne connaît pas le repos s'est installée entre vous.

Polemos : Tu nous en vois bien marris – ô Socrate – car Irenos est un ami qui m'est cher mais dont je ne puis accepter qu'il se dirige le cœur léger sur une voie fautive.

Irenos : Et de mon côté je ne puis supporter que mon cher Polemos ait une opinion aussi dangereuse qui risque de l'entraîner à la fréquentation d'une société à rejeter.

Socrate : Je vous sais tous les deux amis de la vérité plus que de toute renommée mondaine, c'est pourquoi je crois possible de rapprocher vos points de vue, non dans l'espoir vain de contrer la fausseté de l'un ou de l'autre, mais dans la certitude de compléter sur tel point les manques de l'un par la surabondance de l'autre.

Polemos : Nous venions – ô Socrate – pour t'en parler.

Socrate : Eh bien, commençons par toi – ô Polemos – puisque tu viens de parler. Que tiens-tu pour vrai en cette matière ?

Polemos : Que depuis l'expulsion du sein de sa mère jusqu'au dernier soupir que lui arrache Atropos l'inflexible, la vie de l'homme est sous le signe et sous l'empire de la violence, que les hommes, comme les autres animaux, se nourrissent et subsistent grâce à la violence, que l'amour même est violence puisqu'il oblige souvent l'être aimé à accepter sa propre imperfection.

Irenos : Certes, mais cela n'entraîne pas que la violence soit bonne.

Socrate : Tu parleras tout à l'heure, Irenos, auparavant essayons de mieux comprendre ce que pense notre ami.

Irenos : Je m'efface devant ta sagesse.

Socrate : Pour toi donc, la violence est inévitable dès qu'il y a la vie. Tout être ne peut naître, subsister et mourir que moyennant des violences répétées.

Polemos : Exactement.

Socrate : Et comme la vie ne peut être considérée que comme bonne, il faut qu'alors la violence soit bonne aussi.

Polemos : On ne saurait mieux dire.

Socrate : La violence est même plus grande quand l'être est plus grand, c'est pourquoi l'éducation de l'écolier nécessite davantage de violence en intensité et en durée que celle du petit animal.

Polemos : Cela me paraît évident.

Socrate : Cependant on ne saurait approuver la violence du bandit ou de l'assassin.

Polemos : Non certes.

Socrate : Ni celle du tyran et encore moins celle du sophiste qui use de son autorité pour corrompre la jeunesse.

Polemos : La difficulté est de savoir qui corrompt la jeunesse.

Socrate : Tu parles d'or – ô Polemos – c'est pourquoi le juge doit l'être affamé de vérité, mais doit-il pour autant refuser la violence ?

Polemos : Je ne le pense pas.

Socrate : Et peut-on considérer qu'il n'est plus dans le droit chemin s'il use de violence pour mettre l'assassin ou le brigand en prison, voire pour leur ôter la vie ?

Polemos : Je ne le pense pas.

Irenos : Puisses-tu excuser ma hardiesse – ô Socrate – mais il ne s'agit plus de violence mais d'emploi de la force.

Polemos : Simple question de mots.

Socrate : Tu ne dois pas prendre cela à la légère – ô Polemos – car ce n'est qu'avec le langage que l'on peut espérer chercher et trouver la vérité entre amis. Il faut donc chercher le sens exact des mots que l'on emploie.

Irenos et Polemos : Nous sommes tout à fait de cet avis.

Socrate : Il y a près de moi un jeune homme qui vient d'arriver et qui me semble avoir l'intelligence aussi grande que son visage est beau. Il a nom Plaitonos ou Pléston, je ne sais pas encore très bien mais je vous propose de lui confier la mission d'aller chercher le sens exact du mot violence ... Viens ici !

Le jeune homme : J'arrive ô mon beau maître !

Socrate : Les deux amis que voici ont quelque différend sur la nature, l'utilité voire la nécessité de la violence mais il se peut qu'ils n'entendent pas le mot de la même manière. Je te prie donc – mon jeune compagnon – de t'en aller consulter

quelque Pythie afin de connaître le désir des dieux sur la signification de ce mot. Je te laisse le choix de la prêtresse, veille seulement à te hâter car nous brûlons du désir d'enrichir notre savoir.

Le jeune homme : J'y cours, ô mon beau maître...

Socrate : Voici que notre jeune ami au pied léger vole vers quelque grotte sans que, cher Polemos, nous ne lui ayons fait nulle violence !

Polemos : Je le reconnais bien volontiers.

Socrate : En attendant le verdict de la Pythie, j'aimerais quand même examiner avec toi, Irenos, les aspects sous lesquels le commun des mortels voit la violence.

Irenos : J'y consens bien volontiers.

Socrate : Il faut reconnaître que ce mot n'est pas toujours pris en mauvaise part.

Irenos : Voyons cela.

Socrate : On parle d'un orage violent ou d'une pluie violente pour désigner simplement des éléments en colère.

Irenos : C'est juste, mais il s'agit de choses matérielles... et chez les hommes la colère est définie comme une folie passagère, c'est-à-dire comme quelque chose de mauvais.

Socrate : Tu dis vrai, voyons donc plus avant. Lorsqu'on dit que l'ennemi a attaqué avec violence ou, au contraire qu'on l'a repoussé grâce à une violente contre-attaque, doit-on considérer que l'ennemi s'est mal conduit ou bien – tout au contraire – qu'il a agi conformément à sa nature ? La violence n'est-elle pas alors bien naturelle ?

Irenos : En effet.

Socrate : Le soldat qui empêche une troupe de bandits de terroriser les paysans n'utilise-t-il pas la violence ? Peut-on le lui reprocher ?

Irenos : Non, certes.

Socrate : Les lois ne font-elles pas violence à celui qui voudrait les enfreindre ? Lorsque le magistrat prononce une sentence, ne contraint-elle point celui qui la reçoit, indépendamment du déplaisir qu'il pourrait en avoir ?

Irenos : C'est certain.

Socrate : Et celui qui a reçu la sentence ne doit-il pas s'y conformer ? Pour ma part je trouverai que c'est un mal de s'y soustraire et je ne pense jamais m'abaisser à cela, même au prix de ma propre vie.

Irenos : Tu es grand, ô Socrate.

Socrate : Il en est de même du père qui corrige son enfant. Mais ne dit-on pas lorsqu'on se force à accomplir quelque acte vertueux, ou que l'on s'exerce à maîtriser son corps, que l'on se fait violence ?

Irenos : C'est vrai.

Socrate : Et lequel est le plus proche de la dignité de l'homme, celui qui ayant déjà bu tend encore sa coupe ou celui qui, estimant que la mesure doit être gardée en toute chose, se fait violence et refuse les services de l'échanson ?

Irenos : Mais c'est là – ô Socrate – une violence envers soi-même, non envers quelqu'un d'autre.

Socrate : Tu dis vrai, mais il paraît difficile d'admettre qu'une chose bonne pour soi soit mauvaise pour autrui, ce serait une exception *Hapax legomenon*. Or nous avons vu d'autres violences qui étaient bonnes. ...mais j'aperçois notre jeune coursier. Ne nous laisse pas dans l'attente plus longtemps, mon jeune ami et dis-nous vite quelle prêtresse tu as visitée et quel fut son message.

Le jeune homme : J'ai choisi, ô mon beau maître, d'aller rendre visite à la Pythie de Lytrée experte dans les matières du langage. Elle m'a écrit une réponse complète qui tenait sur

quatre colonnes et comprenait maintes phrases poétiques, elle m'a également dit de te remettre ce message.

Socrate : Peux-tu nous résumer le texte des quatre colonnes ?

Le jeune homme : J'ai retenu sept idées :

1. Qualité de ce qui agit avec force : "Hé bien ! de leur amour tu vois la violence" (Racine).

2. Emportement, irascibilité : "Un peu de violence m'a fait de vos raisons combattre la puissance" (Racine).

3. Force dont on use contre quelqu'un : "La violence est juste où la douceur est vaine" (Corneille).

4. Contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger : "Si tu n'es consentant, j'emploierai la violence" (Goethe)

5. Actes, paroles de violence : "Et pour peu qu'on le pousse, il court aux violences" (Corneille).

6. Ardeur de la dévotion : "La grâce du Seigneur, comme son royaume, est le prix de la seule violence" (Massillon).

7. Effort que l'on fait sur soi : "Je l'ai juré ma fille, je vais finir ma lettre, je me fais une violence pour vous quitter" (Mme de Sévigné).

Telles sont les sept directions données par la prêtresse du langage.

Irenos : Ce sont des directions bien divergentes, comment faire un tri ?

Polémos : Mais quel est le contenu du message ?

Socrate : Tu dis vrai, peut-être nous éclairera-t-il ? Je lis donc ce message :

A Socrate, le plus sage de tous les mortels, à celui qui donna sa noblesse à l'intelligence, reflet des dieux. "Tu défriches le chemin ô Socrate – d'autres que toi iront plus loin dans la précision de l'énoncé des vérités que tu pressens. Des idées du jeune homme qui vint me voir, fécondées par ta soif de connaissance et de vérité, – naîtra celui qui saura distinguer entre les causes, les fins, les moyens, les instruments et la forme que doivent prendre toutes les facettes de l'intelligence humaine, mais dès à présent et pour le sujet qui t'occupes, retiens que la flèche qui vole dans l'air vaut davantage par la cible qu'elle poursuit que par le bras qui tendit l'arc".

Polémos : Cela est bien mystérieux.

Socrate : Cela signifie qu'il nous faut faire un effort pour atteindre la vérité. Ce que l'on acquiert sans peine a souvent peu de prix à nos yeux. Il me semble que dans la fable énoncée, la flèche doit désigner la violence elle-même puisqu'elle est le principal sujet, et de notre conversation et de la fable. Le bras qui tend l'arc est donc l'auteur de cette violence.

Irenos : Et que sont alors les cibles ?

Socrate : Ne seraient-ce pas les sept directions mentionnées dans son discours ?

Si on examine bien, on constate que le mot violence désigne à la fois la qualité de l'action, l'action elle-même et le résultat de l'action, et qu'elle peut aussi distinguer une action sur autrui et une action sur soi-même.

Polémos : Sommes-nous réellement plus avancés ?

Socrate : Ne semblerait-il pas que selon la Pythie la violence ait la qualité du but à atteindre indépendamment de celui qui la provoque et de celui qui la subit ?

Polémos : Cela me paraît raisonnable.

Irenos : Mais où est alors la différence entre force et violence ?

Socrate : Ne serait-ce pas seulement dans l'intensité et surtout dans la brusquerie ? Après tout, convaincre les soldats ennemis que leur guerre est injuste demande beaucoup

de force, mais s'ils ne veulent rien entendre il faudra bien en venir à la violence. Convaincre un enfant d'obéir à ses parents, aux lois et aux dieux vaut mieux que toutes les violences qui pourtant seront nécessaires s'il ne veut rien écouter afin de lui éviter d'être encore plus malheureux. User de l'une plutôt que de l'autre est bien plus une question de circonstances passagères que de bien et de mal.

Polémos : Comment faire la distinction ?

Socrate : Si je force quelqu'un à boire quelque breuvage, **je lui fais violence**. Si c'est un poison qui va le tuer je suis un criminel, si c'est un remède **qui va le guérir je suis un homme de bien**.

Irenos : La violence **ne serait alors qu'un moyen**.

Socrate : Et la distinction que l'on peut faire entre les moyens, outre la question de l'opportunité en temps, en lieu et vis-à-vis des intéressés n'est-elle pas de l'ordre du juste et de l'injuste ?

Polémos : Il y aurait donc **des violences justes** et louables et **des violences injustes** et devant être condamnées.

Irenos : La distinction n'est pas toujours aisée.

Socrate : Non, mais elle entraîne qu'on ne peut **ni condamner ni approuver la violence sans quelques grains de sagesse**.

Irenos : J'aimerais – ô Maître – approfondir ce point.

Socrate : Cela risque de nous entraîner très tard dans la soirée aussi je vous propose de venir dans ma maison.. Xanthippe est en ce moment d'excellente humeur et doit faire griller quelques poissons que nous dégusterons ainsi que quelques olives de Crète et une amphore de vin de Corinthe. L'esprit réfléchit mieux quand les passions élémentaires du corps sont apaisées.

Irenos : Je te rends grâce – ô Socrate – et t'affirme que pour te suivre je ne me fais nulle violence.

Polémos : Ou si tu préfères, une violence bien douce.

(Jean-Bernard Leroy, octobre 1980. *Finalité*, N° 266 Juin-juill. 2001)

LA MÉDISANCE

«*Frères, ne médisez pas les uns des autres.*» Cette recommandation de l'apôtre saint Jacques, nous allons la faire nôtre, et méditer quelques instants sur la médiosance. Et nous allons répondre à trois questions :

- **Qu'est-ce que la médiosance ?**
- **Quelle en est la gravité ?**
- **Comment s'en préserver ?**

1. Qu'est-ce que la médiosance ?

Qu'est-ce médire ? C'est dire du mal du prochain, du mal qui est vrai, qui est bien réel [**La calomnie** c'est dire du mal **qui n'est pas vrai**], mais le dire sans nécessité. C'est faire connaître injustement les fautes ou les défauts du prochain.

Nous ne parlons pas des cas de nécessité : lorsque nous sommes appelés à témoigner à un procès, nous devons dire la vérité; ou bien lorsque, à la demande de l'évêque, nous devons empêcher un homme indigne d'arriver au sacerdoce... etc. Mais, en dehors des cas de nécessité, nous ne devrions jamais faire connaître les fautes ou les défauts du prochain.

2. Gravité de la médiosance

D'ailleurs, ne lit-on pas dans la Bible : «*Le médiosant est en abomination parmi les hommes*» (Proverbes)

– L'Ecclésiastique XIX, 16, pose cette question : «*Quel est celui qui ne pêche pas par la langue ?*»

– Saint Paul nous dit : «*Les médiosants ne posséderont pas le Royaume de Dieu.*»

– Saint Jacques : «*Celui qui ne pêche pas en paroles est un homme parfait.*»

– Et nous pouvons ajouter ce que nous dit saint Augustin : «*L'homme dompte les bêtes fauves et ne dompte pas sa langue; il dompte le lion et il ne dompte pas son envie de parler.*»

– Saint François de Sales, dans *L'Introduction à la vie dévote* : «*Qui ôterait la médiosance du monde en ôterait une grande partie des péchés et de l'iniquité.*»

Oui, la médiosance est un péché, plus ou moins grave, suivant le mal que l'on dévoile et le tort que l'on cause au prochain. C'est un péché qui blesse la charité, la loyauté et la justice.

La charité : est-ce aimer son prochain, est-ce prouver que l'on veut son bien, que de dévoiler aux autres ses fautes, ou ses défauts, au risque d'abord de lui faire de la peine, mais aussi **de lui nuire** dans ses affaires, dans son commerce, son travail ? [et lorsqu'il s'agit de médiosance **ou de calomnie** contre un prêtre c'est encore plus grave], ou bien dans ses relations avec ses amis, ses voisins. Combien de familles désunies par la médiosance! C'est Pascal qui écrivait : «*Je mets en fait que si les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde.*»

La loyauté : est-ce une marque de franchise, de loyauté, que d'attendre le départ d'une personne ou de profiter de son absence pour dévoiler aux autres les fautes ou les défauts que l'on connaît ? Elle ne peut pas se défendre.

La justice : par la médiosance, nous enlevons un bien plus précieux que l'argent, que sa maison, que ses terres : **nous enlevons au prochain sa réputation, son honneur**, c'est-à-dire l'estime que les autres ont de lui. Et nous désirons tous que nos voisins, nos amis, nos

compatriotes [**nos supérieurs**] pensent du bien de nous, aient une bonne opinion de nous. Mais en divulguant les fautes [**voire de véritables calomnies**] ou les défauts du prochain, nous ruinons, nous détruisons cette estime, cette bonne opinion, ce bon jugement des autres, au sujet de la personne dont on dit du mal. Et cela peut lui nuire... dans ses fonctions... **Et nous devons réparer.**

3. Réparation de la médisance

Pour celui qui a volé, la réparation est relativement facile, il rend ce qu'il a pris ou l'équivalent en argent. Mais pour celui qui a dit du mal vrai et réel des autres, c'est plus difficile et cela pour deux raisons.

– d'abord, parce que le mal qu'il a fait connaître est vrai et réel. Et alors il ne peut dire qu'il a menti. [**S'il s'agit de calomnies c'est encore plus grave.**]

– Ensuite, parce que le mal qu'il a fait connaître à une ou deux personnes, ces dernières l'ont répété à d'autres..., et ainsi de suite. Comment voulez-vous qu'il atteigne toutes ces personnes pour réparer le mal ainsi fait ?

Pourtant, il doit réparer. En s'efforçant d'abord, en contrepoids du mal qu'il a fait connaître, **de faire connaître les qualités de la personne** dont il a dit du mal. Et il doit donner ensuite à cette réparation le plus de publicité possible... Et de plus il doit se corriger.

Comment s'en préserver

On a dit, avec esprit, que pour ne pas tomber dans le péché de médisance, il fallait être : **aveugle, sourd et muet.**

Aveugle : Bien sûr, la charité envers le prochain ne nous oblige pas à prendre le mal pour le bien. Mais elle nous demande de juger sans parti-pris, avec prudence, avec bienveillance. Voyons-nous le prochain faire le mal ? ...Ne jugeons pas trop vite de ses intentions. Même si nous constatons que ses intentions sont mauvaises, essayons de lui trouver une excuse.

Sourd : C'est-à-dire fermer l'oreille à la médisance. N'écoutons pas, ne prêtons pas une oreille bienveillante à ceux qui viennent nous dire du mal des autres. Et, en

plus, empêchons la médisance. Saint Louis disait à son fils : *«Ne permettez que personne ait la hardiesse de prononcer devant vous aucune parole qui puisse porter qui que ce soit au péché, ni d'attaquer par la médisance la réputation des autres qu'ils soient présents ou absents.»*

Muet : Le mal, les défauts des autres, nous pouvons les connaître... Mais hors le cas de nécessité, taisons-nous. On raconte qu'une dame qui n'ouvrait pas la bouche sans mordre dans la réputation du prochain, vint trouver son curé à l'occasion du Carême et lui demanda la permission de porter un instrument de pénitence, un cilice. Le curé, qui la savait très bavarde, se mettant un doigt sur la bouche lui dit : *«Madame, le meilleur cilice pour vous, pendant le Carême, est de bien prendre garde à ce qui passe par cette porte.»* Et pour la première fois cette dame trouva le Carême très dur.

Terminons avec les conseils que le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, donnait à ses diocésains : *«Le soir, dans la tranquillité de votre chambre, passez minutieusement en revue chacune de vos conversations de la journée; essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit, puis, dressez votre bilan.*

De qui avez-vous parlé en bien? De combien de personnes au contraire, avez-vous parlé en mal?

Renouvelez chaque soir pendant une semaine ce même examen de conscience.

Vous serez effrayé, peut-être, du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de ceux à qui vous devez respect et soumission, de vos médisances, de vos réflexions peu charitables, de vos paroles indiscrettes ou frivoles.

Mais, sûrement, vous serez étonné du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien tout de bon et sincèrement.

Vous apprendrez ainsi à mesurer la surveillance et la vigilance que suppose la perfection de cette parole de l'apôtre saint Jacques : "Celui qui ne pêche pas en paroles est un homme parfait".».

Y.J..

Extrait du "Courrier des AFB", Mars 2001

LE FIDÈLE GENTIL

«Vous me connaissez : Je ne me plains jamais; même quand vous me témoignez du dédain. Je suis toujours poli, même quand vous me traitez d'un air hautain et méprisant et me faites attendre longtemps pour un conseil ou une confession.

Je ne vous fais pas remarquer que **votre attitude me peine**, que je ne peux pas vous imiter comme je le souhaiterais, **car je ne voudrais pas vous faire de la peine !**

Oui, c'est bien moi le fidèle gentil. Mais je suis aussi le fidèle QUI NE REVIENT PLUS JAMAIS vers vous !» (Feuillet d'un auteur anonyme).